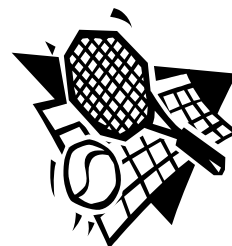


CLUB SPORTIF MUNICIPAL TENNIS
LA COUDOULIERE
COMPLEXE SPORTIF « Docteur Baptiste »
Avenue de la Mer
83140 SIX -FOURS LES PLAGES
04 94 07 69 78
csmt.lacoudouliere@free.fr



REUNION DU COMITE DE DIRECTION VENDREDI 16 DECEMBRE 2011

Présents :

ANDRIEUX Florence, ROBERT Alain, MEDINA Guy, PRINCIPIANO François, ORSI Bruno, REGNIER Philippe, SPIGA Fabrice, MACCIO Serge, MOGE Daniel

Excusés :

EPOQUE Olivier, DELALANDE Jacqueline, EPOQUE Bruno, REGNIER Jean-françois, D'ABBUNDO Davy, BELMONTE François, MIMRIC Alain, OLLIVIER Valérie, CHARLES André.

Ouverture de la réunion à 18h30 -

*Président de séance : **REGNIER Philippe**
Secrétaire : **SPIGA Fabrice***

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Fermeture du portail d'entrée
- 2/ Contrat de Stéphanie DEHUT
- 3/ Bilan du tournoi d'Automne
- 4/ Réunion avec Mr MERCHEYER
- 5/ Bilan du PAACT
- 6/ Entraînements supplémentaires jeunes et adultes
- 7/ Tournoi open juillet 2012
- 8/ Survêtements club
- 9/ Armoire boisson pour rencontres équipes

1/ Fermeture du portail d'entrée

Christophe Andrieux a eu la gentillesse de recevoir 5 entreprises pour montrer notre site et demander une proposition « sur mesure » pour la fermeture du portail d'entrée. Il s'était avéré que le matériel que nous avons retenu n'était pas adapté à notre besoin.

Par rapport à la cohérence des entreprises et des propositions, Christophe nous expose les 2 propositions qu'il a retenues.

Le comité de direction, à l'unanimité, a voté pour choisir le projet venant de la société de Hyères.

Philippe REGNIER et Christophe ANDRIEUX prendront contact avec la société afin de négocier le prix.

La proposition financière sera alors mise aux votes lors d'une prochaine réunion.

2/ Contrat de Stéphanie DEHUT

Philippe REGNIER a pu négocier la possibilité de renouveler le contrat de Stéphanie qui se terminait début février 2012.

Philippe REGNIER demande donc par un vote si les membres du comité sont d'accord pour qu'il signe le contrat du renouvellement.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

Le comité, à l'unanimité répond OUI.

Le contrat de Stéphanie DEHUT sera donc renouvelé pour 6 mois à compter du mois de Février 2012.

3/ Bilan du tournoi d'Automne

A) Financier

Cette année, pour sa réouverture, le tournoi d'automne a remporté un bon succès. En effet, 189 hommes et 58 femmes soit un total de 247 joueurs nous ont fait l'honneur de participer à notre tournoi.

Résultat net de 726.98€

Philippe REGNIER avait demandé par mail si les membres du comité étaient d'accord pour augmenter la prestation du juge arbitre à 1000€. la majorité avait répondu OUI.

Le juge Arbitre a donc reçu la somme de 1000€ pour sa prestation lors du tournoi d'automne.

B) Déroulement du tournoi.

Durant ce tournoi, le bénévolat pour la table a tourné sur 4 à 5 personnes durant les 3 semaines de tournoi.

Philippe REGNIER remet en cause ce tournoi l'année prochaine car les 4 à 5 personnes ne sont pas d'accord pour renouveler ce tournoi dans les mêmes conditions. Nous verrons comment se passera le tournoi open de juillet et nous prendrons une décision collective avant le ré engagement de ce tournoi.

4/ Réunion avec Mr MERCHEYER

Philippe REGNIER nous fait un résumé des thèmes abordés lors de la réunion du 12/12/2011 avec Mr MERCHEYER.

1. Canalisation des eaux pluviales bouchées.
Le long du terrain N°5, cela n'a pas été fait. Donc c'est une piscine lorsqu'il pleut.
2. Subvention par la Mairie.
La subvention a été accordée cette année pour la première fois et nous espérons qu'elle sera pérenne.
3. Panneau d'indication du CSMT à revoir. Aucun panneau à Six-Fours n'indique la direction pour le CSMT. Mr Mercheyer a des idées.
4. Réparation d'un poteau qui s'est désolidarisé du mur (court N°2)
5. Réparation du mur séparant les courts 4 et 2
6. Portail d'entrée au club cassé. Il a été réparé mais il manque un grillage pour éviter que les gens passent la main pour ouvrir le portail.
Nous vous rappelons que nous allons investir sur une serrure avec carte magnétique afin de sécuriser le site .
7. Les portes des vestiaires ont été réparées plusieurs fois, il faudrait envisager de les changer...
8. Problème avec les grillages (cela fait un an et ½ qu'ils ont été refait, enfin une partie), et déjà il manque des attaches....
9. Tous les courts doivent être refaits car ils sont tous glissant (plus de silice).

Il faudrait refaire un surfacage sur l'ensemble des courts et en priorité le court N°2 qui n'est plus aux normes suite aux travaux qui avaient été faits.

Bien entendu, en même temps revoir la fixation des poteaux des filets.

5/ Bilan du PAACT

Philippe REGNIER fait un point sur le PAACT qui réunit 24 joueurs et joueuses. Certains joueurs ne venant pas régulièrement, il est proposé que Stéphanie DEHUT appelle les joueurs en question pour savoir la raison de leurs absences. Serge MACCIO se propose de les réunir.

Le PAACT, c'est 10 h de cours +2 heures de « rendez-vous » pour chaque groupe. Nous avons la permission du comité du var de regrouper tous les groupes (à savoir les 4) pour faire 2 « Rendez-vous » de tennis qui ont été définis les 05/02/2012 et 18/03/2012.

Il était prévu de rémunérer Daniel SILMAN pour 48 heures de cours (4 groupes de 10h +2h). Compte tenu, que l'on regroupera les 4 groupes sur 2 fois deux heures, Philippe REGNIER demande que Daniel SILMAN propose 11h de cours (en lui rémunérant) et 2 fois 2 heures pour les rendez-vous tennis (ce qui fera 48 heures de cours rémunérés comme prévus au départ).

Il est entendu, que des élus du CDTV peuvent venir pendant ces rendez-vous pour contrôler. Pour être sûr, que ces rendez-vous seront de qualité, Philippe REGNIER a demandé à Daniel ce qu'il a prévu pendant ces 2 « rendez-vous ».

Que propose Daniel SILMAN concrètement pour les 2 RDV tennis prévus dans le cadre du programme PAACT le dimanche 5 février 2012 et le dimanche 18 mars 2012. Comment pouvons-nous l'aider ?

Guy MEDINA propose de faire passer des évaluations aux joueurs, afin de leur remettre un diplôme qui conclurait leurs séances.

Fabrice SPIGA propose que les membres du CD ou d'autres joueurs participent à ces séances dans un esprit de cohésion.

Serge MACCIO demande un temps de réflexion et promet de faire avec Daniel SILMAN des propositions pour mi-janvier.

6/ Entraînements supplémentaires jeunes et adultes

1) Entraînements supplémentaires jeunes et adultes

Philippe REGNIER fait le constat qu'avec la programmation des cours adultes et jeunes, à aujourd'hui, il faudra prévoir un dépassement de plus de 900€ par rapport au prévisionnel.

Un autre constat :

Sur les entraînements équipes, 26 personnes ont réglé à ce jour la participation de 20€ (idem que l'année dernière) mais on s'aperçoit qu'il y a 2 groupes de plus que l'année dernière.

Compte tenu des mêmes effectifs que l'année dernière, Philippe REGNIER demande à ce que 2 groupes soient supprimés : Les cours du mardi à 19h et du vendredi à 18h. Les personnes devront donc prendre part aux groupes existants.

Cette proposition est mise au vote

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Il y aura donc à partir de ce jour 5 groupes adultes.

Sur les entraînements jeunes : un groupe de plus que l'année dernière a été créé alors que les effectifs pour ces cours n'ont pas changé.

Philippe REGNIER demande donc de réunir le groupe du mardi 18 h avec celui du mardi 19h à 19h pour laisser le temps aux enfants de 18h de participer aux entraînements.

Cette proposition est mise au vote

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

La proposition est acceptée à l'unanimité.

7/ Tournoi open juillet 2012

Déroulement du juge arbitrage.

Philippe REGNIER pose les questions de qui et pour quelle rémunération.

Après discussions, ce sera Armelle FOULQUIER la juge Arbitre et Guy MEDINA le juge arbitre adjoint.

Du fait qu'Armelle et Guy se partageront le travail de manière équitable, Philippe REGNIER demande à ce que chacun perçoive 800€ pour leur prestation.

Ces deux décisions sont mises au vote.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

Les propositions sont acceptées à l'unanimité.

Il est ensuite précisé que Daniel SILMAN ne pourra bénéficier **d'aucun court** durant toute la durée du tournoi à savoir du Samedi 7 Juillet 2012 au Dimanche 23 Juillet 2012. Il devra prendre ses dispositions s'il veut assurer des stages durant cette période.

8/ Survêtements club

Suite à la demande de plusieurs membres du club, Philippe REGNIER propose 3 survêtements différents.

Le survêtement est négocié avec notre partenaire OCD13 à 65€ au lieu de 85€ et avec le flocage gratuit.

Étant donné, que certains souhaitent une participation du club et qu'aucun budget n'a été établi, ce point de la réunion sera remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

9/ Armoire boisson pour rencontres équipes

Organisation pour ceux qui souhaitent une boisson payante pendant les championnats par équipes.

Une caisse sera préparée par Stéphanie DEHUT le samedi avec 10€ de fond de caisse et les clefs de l'armoire réfrigérée disponibles dans le secrétariat donc, disponibles uniquement aux membres du comité. Dans chaque équipe, il y a un membre du comité, donc il ne devrait pas y avoir de problème.

Fabrice SPIGA demande de plus que Stéphanie fasse un point des boissons dans l'armoire réfrigérée le Samedi matin.

Le lundi matin, Stéphanie devra faire un point de l'armoire réfrigérée et de la caisse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30 et un apéritif est offert.

Le Président de séance

REGNIER Philippe

Le Secrétaire de séance

SPIGA Fabrice